

**Conseil d'administration
Séance du 8 décembre 2025**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 116/2025	QUESTIONS FORMATION Campagne de recrutement 2026 : Parcoursup : UFR ALL
-------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 novembre 2025

Campagne de recrutement 2026 :

Parcoursup : *attendus et critères généraux d'examen des vœux pour les licences de la faculté Arts Lettres, Langues :*

Arts plastiques

Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand

Langues Etrangères Appliquées Anglais- Espagnol

Langues Etrangères Appliquées Anglais- Italien

Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais

Lettres et Arts

Lettres, Langues et Cultures de l'Antiquité

Lettres Modernes

Langues, littératures et civilisations Etrangères et régionales- Anglais

Langues, littératures et civilisations Etrangères et régionales- Espagnol

Musicologie

Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet (EPE) adopte les attendus et critères généraux d'examen des vœux pour les licences de la Faculté Arts, Lettres, Langues pour la campagne de recrutement 2026.

Document annexé.

A Saint Etienne le 9 décembre 2025
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,



Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0